

Pont de la Valerette

Aigle (VD)



Caractéristiques techniques

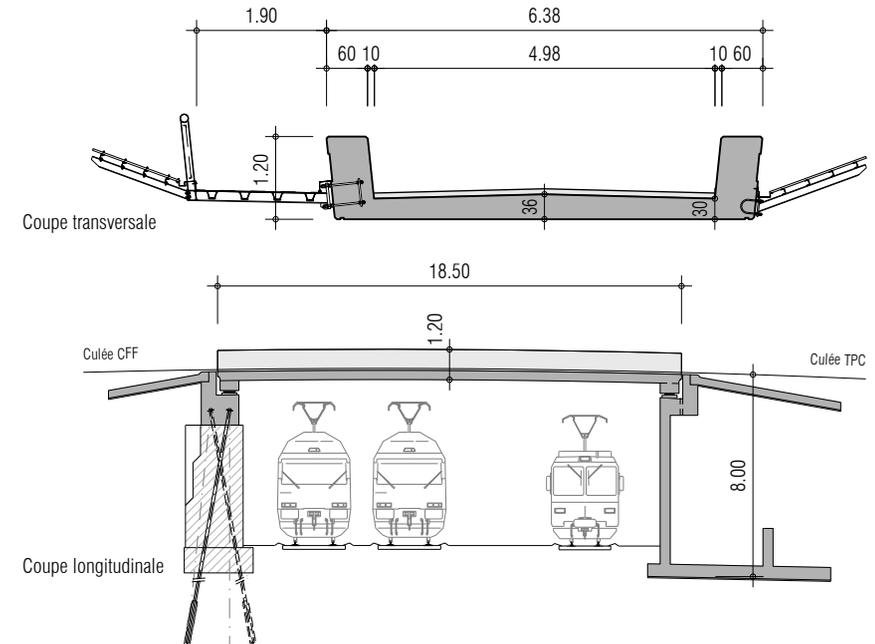
Longueur totale :	18.50 m
Portée :	17.55 m
Largeur :	6.38 m
Hauteur :	1.20 m
Fondations :	sur semelle et micropieux
Surface :	118 m ²

Quantités

Béton armé :	68 m ³
Armature :	8.5 t
Précontrainte :	1 t
Const. métallique :	7 t

Exécution

Maitres de l'ouvrage :	Commune d'Aigle CFF, TPC
Entreprises :	Atra SA Zwahlen & Mayr SA
Réalisation :	2005 - 2006
Coûts :	1.7 Mio CHF



Le nouveau pont de la Valerette remplace l'ancien passage supérieur de la Valerette construit en 1906. Ce nouvel ouvrage fait partie intégrante du projet de mise en site propre de la ligne ferroviaire de l'AOMC qui consistait à déplacer les voies longeant la route cantonale par une nouvelle ligne placée à côté des voies CFF.

Le remplacement du pont a permis :

- d'augmenter l'ouverture libre des gabarits des

véhicules ferroviaires par le déplacement et la reconstruction d'une culée et la surélévation de l'autre,

- de mettre aux normes le passage favorisant le trafic des poids lourds de 40 t.,
- d'élargir la chaussée,
- de créer un passage sécurisé pour les piétons,
- de créer une halte du train AOMC et des accès au pied de l'ouvrage.

L'ouvrage est un pont en béton armé en auge muni de

câbles de précontrainte.

La dalle de roulement repose sur deux sommiers de bord, à hauteur constante.

Une passerelle d'une portée de 1,8 m en porte-à-faux dissocie le trafic routier des piétons.

Soumis à de nombreuses contraintes notamment en raison de la proximité de la ligne CFF à fort trafic, le projet a dû privilégier la rapidité, la sécurité d'exécution ainsi que le travail en dehors des voies et de la

route. La structure en béton du nouveau pont a été montée entièrement sur la place d'installation de chantier. Une grue de grande capacité a enlevé d'une pièce l'ancien pont en une nuit. Une nuit a également suffi pour la mise en place la superstructure du nouveau pont.

